

« teaux de Châteauneuf et Dargoire ensemble toutes les
« rantes, revenus, émoluments juridiques d'iceux, laquelle
« dame fut sevelie l'an de grâce 1443, 7 juin. Dieu par sa
« miséricorde aye l'âme d'icelle. Amen (1). »

Isabeau ou Isabelle d'Harcourt, à laquelle se rapporte cette inscription, était fille de Jean III, comte d'Harcourt, et de Catherine de Bourbon. Jean d'Harcourt, son père, était le petit-fils de Jean d'Harcourt, que le roi Philippe de Valois créa comte d'Harcourt et qui mourut à la bataille de Crécy. Quant à Catherine de Bourbon, sa mère, elle était fille de Pierre I^{er}, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois.

Isabelle fut mariée, le 11 octobre 1383, à Humbert VII, seigneur de Thoire et de Villars, qui était déjà veuf : 1^o d'Alix de Roussillon, la dernière héritière des seigneurs de Roussillon-Annonay, et 2^o de Marie de Genève, fille d'Amé, comte de Genève. Humbert semble avoir affectionné particulièrement sa troisième épouse, qu'il combla de libéralités. Au moment de son mariage, il lui assigne pour douaire les seigneuries de Roussillon et d'Annonay, dont il avait hérité de sa première femme Alix, ainsi que de toutes les autres terres appartenant autrefois aux seigneurs de Roussillon. Deux ans plus tard (1385), Humbert donne à Isabeau l'étang de Combes et la paroisse de la Peyrouse. En 1394, c'est la jouissance de la terre du Chatelard et le château du Bois; en 1397, la seigneurie de Roussillon en Viennois.

En 1400, il mit le comble à ses libéralités en lui donnant, pour le cas où il décéderait sans postérité, ses châteaux, villes et seigneuries de Riverie, Dargoire, Châteauneuf, l'Aubépin, Bonlieu, Annonay, la forteresse de Sainte-Croix et Bussy, avec tous les droits dépendant de ces diverses

(1) Quincarnon. *Saint-Jean*, p. 55.